

Pas de vacances pour le centre aquatique

Périodes scolaires ou vacances, le centre aquatique tourne à plein. La gestion en est confiée à l'UCPA par délégation de service public. Didier Pellan, directeur du centre, nous explique l'approche de ce prestataire à qui la communauté d'agglomération fait confiance depuis l'ouverture du complexe en 2008.

(pages 2 à 5)



ZAE Marne et Gondoire, acte 2



Réunion publique vendredi dernier sur la deuxième phase avec les commerçants et industriels riverains du secteur de travaux.



La première phase comprenait la réfection de l'avenue de la Courtilière

La communauté d'agglomération mène par phases, la rénovation de la zone d'activité de la Courtilière, située à Saint-Thibault-des-Vignes et de la zone industrielle de Lagny-sur-Marne. Contiguës, celles-ci forment le principal et le plus ancien espace économique du territoire. À l'issue de cette opération, elles prendront le nom de ZAE Marne et Gondoire. La rénovation de l'avenue de la Courtilière, principal point d'entrée de la zone, a eu lieu de juillet à novembre 2015.

À partir de mai et jusqu'à la fin d'année, aura lieu la 2^e phase des travaux. De nouveaux points d'arrêts de bus, une sente piétonne entièrement reconfigurée et la réfection de la deuxième entrée principale (rue Gravier du Bac) faciliteront l'accès à la zone pour tous les visiteurs. Une des principales voies de la zone, la rue Jacquard, sera également rénovée. Les travaux sont organisés de façon à perturber le moins possible le fonctionnement de la zone : travaux lourds en période estivale ou de nuit, circulations maintenues en demi-chaussée et accès à toutes les parcelles maintenu en journée. Des échanges par mail avec les entreprises permettront de coordonner au mieux les interventions avec les horaires d'ouverture et de livraison.

ENTRETIEN

Didier Pellan

Directeur du centre aquatique
de Marne et Gondoire

«Notre objectif est de permettre la pratique sportive au plus grand nombre.»



Quelle est la mission de l'UCPA au centre aquatique ?

L'UCPA anime et gère entièrement l'établissement avec pour objectif de permettre la pratique sportive au plus grand nombre. Cela tient en quatre fondamentaux.

Tout d'abord «développer son autonomie». Cela signifie que nous orientons notre mission d'apprentissage vers l'individu, ses possibilités, son rythme. Nous avons une école de natation enfants et adultes, à la séance ou en stage pendant les vacances scolaires.

Ensuite, «accroître son bien-être» en trouvant le plaisir dans la pratique sportive et

Nous organiserons en juin une journée découverte de nos activités

en améliorant son hygiène de vie. C'est le sens d'activités telles que l'aquagym (très demandée), l'aquabike ou d'animations telles que les soirées zen qui associent ambiance détendue, eau et ostéopathie. En mai, nous organiserons un marathon fitness et en juin, pour la première fois, une opération découverte de l'ensemble de nos activités aquatiques.

En troisième point, nous souhaitons être acteurs du lien social, à travers justement les activités et animations que nous proposons et en accueillant tous les publics : compétiteur, bébé nageur, senior ayant besoin d'une activité physique adaptée (l'aquagym douce notamment) femme ayant accouché récemment, scolaires, personne en situation de handicap, etc. Enfin, «habiter l'espace de manière responsable » signifie que nous avons une approche collective de notre mission en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs. D'où l'accueil des services de secours pour leur entraînement de plongée, l'accueil de nombreux clubs et de compétitions mais aussi la dispense de formations telles que le BAFA et le brevet professionnel des activités aquatiques de natation. Nous organisons justement une formation BAFA SB (Surveillant de Baignade) la semaine prochaine. Être responsable, c'est aussi (sur le plan environnemental) être vigilants sur nos consommations d'eau et développer le tri sélectif par exemple. Tout ceci est en phase avec les attentes de la communauté d'agglomération, avec laquelle nous sommes en lien constant.

Avez-vous des relations directement avec les communes ?

Oui avec certaines, dans le cadre des orientations définies par la communauté d'agglomération. Nous travaillons avec les services de Saint-Thibault, Lagny, Collégien et Bussy-Saint-Georges pour l'organisation de stages de natation et de plongée pendant les vacances. Montévrain, dans le cadre d'un projet éducatif et sportif, veut également faire passer des formations BAFA et BP JEPS.

Nous envisageons de renforcer l'école de natation enfants et de lancer un cycle aquaphobie

Quelles sont vos relations avec le siège de l'UCPA ?

Toutes les activités que nous proposons sont choisies dans la gamme des produits UCPA. Leur format, la technique d'apprentissage, la progression pédagogique sont conçus au niveau national, ce qui est un gage de qualité. Pour les sélectionner, nous nous fondons sur les retours du public et l'analyse à chaque fin de saison des statistiques (nombre d'inscrits, nombre de présents effectifs notamment). Nous envisageons ainsi de renforcer l'école de natation enfants, de peut-être réduire celle pour adultes ou encore de lancer un cycle aquaphobie. L'objectif est de coller aux attentes et aux besoins.

Nous participons aussi aux actions globales de l'UCPA notamment avec des animations à but caritatif. Nous sommes enfin des représentants de l'UCPA sur le territoire, c'est pourquoi nous allons proposer plusieurs activités tout public à Rentilly lors du marathon.



Que d'eau !

Ouvert en 2008 sur les hauts de Lagny, le centre aquatique est une œuvre de l'architecte Marc Mimram. Ses grandes baies vitrées donnant sur la forêt et ses ouvertures dans le toit baignent les bassins de lumière naturelle.

Le centre aquatique comprend :

- un bassin de 25 mètres ;
- un bassin ludique et d'apprentissage ;
- une pataugeoire avec jeux d'eau et toboggan ;
- une rivière avec jets massants et bulles ;
- un bassin extérieur chauffé ;
- une fosse de plongée de 20 mètres, ouverte en septembre 2013.



Entrée du centre



Maquette présentée en 2005



Une des priorités de l'agglomération est l'accueil de tous les scolaires du territoire au centre aquatique. Tenez-vous cet engagement ?

Oui, y compris avec les classes de Bussy-Saint-Georges, que nous accueillons pour la première fois cette année. Mais il faut reconnaître que nous fonctionnons à plein : en tout et pour tout sur l'année, il reste une seule séance de libre ! Nous avons de plus dû réduire les cycles qui comprennent désormais 7 à 8 séances contre 10 à 12 auparavant.

Il s'agit pour l'essentiel de classes de primaire, il y a beaucoup moins de secondaires.

Pour ce qui est des scolaires, nous fonctionnons à plein



Comment se déroulent les séances ?

Le projet pédagogique est conçu par l'Éducation nationale. Sur place, le groupe est en général divisé en deux. L'enseignante ou l'enseignant en prend la moitié (les plus à l'aise ou les plus en difficulté selon son choix) et le moniteur UCPA l'autre.

Quel est l'impact de la réforme des rythmes scolaires ?

En raison de la contraction du temps scolaire, les créneaux durent désormais en moyenne 35 minutes contre 45 minutes auparavant. Nous avons également réservé le mercredi matin aux scolaires et déplacé les activités bébé nageur et jardin d'éveil au samedi matin.

Une journée type au centre aquatique (en semaine, en période scolaire)

- 9 h à 11 h : classes de primaire
- 11 h à 12 h : classes de secondaire, classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire des élèves handicapés) et structures locales d'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap
- 12 h à 14 h : public, activités encadrées (aquagym par exemple), clubs
- 14 h à 16 h : classes de primaire
- 16 h à 17 h : classes de secondaire
- 17 h à 20 h ou 21 h : public, activités encadrées, clubs

Un mot sur la fosse de plongée ouverte en septembre 2013?

C'est un équipement rare en France. Les fosses de 20 mètres les plus proches sont soit dans les Hauts-de-Seine, soit dans le sud à Meyzieu près de Lyon ou en Belgique. C'est pourquoi, nous avons 50 clubs, situés dans un rayon de 150 kilomètres, qui viennent régulièrement. Ce sont aussi bien des clubs de plongée à scaphandre (avec bouteilles) qu'en apnée, discipline qui se développe fortement.

Tous les créneaux du soir jusqu'à 23 heures sont occupés. En revanche, nous avons du mal à développer les entrées la journée. Mais nous élargissons notre offre pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement aussi bien en scaphandre qu'en apnée. Nous délivrons des brevets fédéraux niveau 1.

En plus du grand public, nous nous adressons aussi aux comités d'entreprises. Aéroports de Paris est déjà venu et nous visons notamment Disneyland.

Le SDIS 77 (pompiers) et la compagnie CRS 4 de Pomponne viennent une fois par semaine.



50 clubs, situés dans un rayon de 150 kilomètres, viennent régulièrement à la fosse de plongée

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis un ancien patineur, de niveau national et sélectionné plusieurs fois en international. J'ai ensuite eu une maîtrise en économie et gestion du sport puis un master management du sport en école de commerce, et cela fait maintenant 15 ans que je suis dans les piscines ! J'ai travaillé à la fois chez des délégataires à Lyon et Nîmes (dont 4 ans à l'UCPA) puis en tant que responsable en régie directe de trois piscines dans une communauté d'agglomération en Charente-Maritime. Depuis juin 2015, je suis donc de retour à l'UCPA en tant que directeur du centre de Marne et Gondoire.



Construction de la fosse de plongée en 2012

Qu'est ce qui vous plaît dans ce métier ?

Outre que la température est plus chaude, c'est un milieu vivant. Entre les animations, les événements, l'accueil du public, les scolaires, on ne s'ennuie pas. Il y a aussi tout le domaine de la gestion qui est très intéressant. On touche aux finances, aux ressources humaines, à la communication. La délégation de service public comprend également l'entretien des ouvrages techniques et patrimoniaux. Il faut veiller à ce que tout soit entretenu et remplacé régulièrement de façon à maintenir l'établissement aux normes d'accueil du public et, en matière technique, à ce que les réglages et procédures de nettoyage répondent à la fois aux impératifs d'hygiène et de maîtrise des consommations.

J'espère pouvoir stabiliser une équipe de moniteurs

Sur l'aspect ressources humaines justement, comment faites-vous face à la difficulté de trouver des moniteurs de natation ?

Nous avons besoin de six moniteurs. Nous n'en avons que quatre dont un qui va bientôt partir. Dès lors, nous faisons appel à des vacataires et à des agences d'intérim spécialisées. Ce sont des difficultés que l'on rencontre dans toutes les piscines. L'ancienne génération de moniteurs part à la retraite et les nouveaux sont moins nombreux.

À l'UCPA, nous jouons sur nos points forts : des possibilités d'évolution dans le groupe (ndlr. : le précédent directeur du centre avait commencé comme maître nageur) et une formation continue bien plus développée qu'ailleurs. Nous proposons à nos moniteurs des formations à l'apnée, à

l'aquagym, l'aquabike, etc. On peut donc fidéliser nos moniteurs. J'espère ainsi pouvoir stabiliser une équipe.

Deux nouveautés cet été : un terrain de soccer sur sable et un mini-golf

La saison estivale approche...

Oui, il s'agit de la période où nous avons le plus d'entrées individuelles. Mais, la fréquentation est grandement liée à la météo, qui l'année dernière n'avait pas été très bonne.

Cette année, il y a aura deux nouveautés : un terrain gonflable de soccer (nous avons déjà reçu le sable) et un mini-golf qui sera aménagé courant mai, également sur les espaces extérieurs. Ce sont deux projets que nous avons proposés lors du renouvellement de la délégation de service public en 2013.

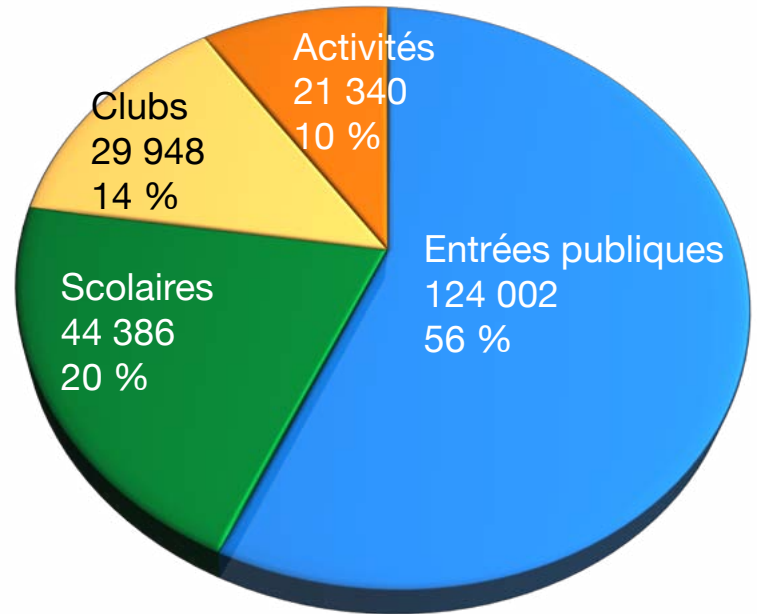


PRÉCISÉMENT

Budget réalisé 2014 du centre aquatique

CHARGES	
Personnel	674 194 euros
Fluides	233 537
Entretien - maintenance	137 035
Achats divers	61 926
Frais administratifs	26 345
Redevance à la CAMG	6 000
Autres charges	241 538
PRODUITS	
Entrées publiques et activités	585 427
Entrées scolaires	191 259
Entrées clubs	51 525
Produits divers (boutique, distributeurs, snack ouvert en été)	47 677
CAMG	548 539

Entrées au centre aquatique en 2014



Subvention forfaitaire d'exploitation sur les 8 années de la DSP (septembre 2013 à août 2021)

Sept. 2013 août 2014	Sept. 2014 août 2015	Sept. 2015 août 2016	Sept. 2016 août 2017	Sept. 2017 août 2018	Sept. 2018 août 2019	Sept. 2019 août 2020	Sept. 2020 août 2021
555 000	535 000	515 000	495 000	475 000	455 000	435 000	415 000

À ces montants est appliquée une revalorisation indiciaire annuelle (indices relatifs aux prix de l'eau, de l'électricité et du gaz, indice relatif aux salaires notamment).

VU SUR LE TERRITOIRE

Le programme Neos à Montévrain

À Montévrain, en bordure du Val d'Europe, le nouveau bâtiment du programme Neos vient d'être achevé. Il comprend 5 000 m² de bureaux divisibles en petites surfaces en achat ou location. Le promoteur GCI vise «les PME locales désireuses d'investir dans leurs propres murs ou de s'agrandir.» En rez-de-chaussée, des commerces ouvriront prochainement. L'opération comprend aussi une résidence de 100 logements.

Cet ensemble est situé dans l'écoquartier de Montévrain, pôle en développement de 153 hectares structuré autour du parc du Mont-Evrin.



Un bâtiment à basse consommation énergétique